

Pouvoir d'emprunt

Même si la colère des Canadiens a été étouffée, ils n'en restent pas moins profondément choqués. Les contribuables ne sont pas convaincus que leurs impôts sont utilisés à bon escient. Le vérificateur général a lui aussi des doutes à ce sujet. Il a attiré l'attention sur de nombreux secteurs où les dépenses du gouvernement sont devenues disproportionnées. Les sociétés de la Couronne, qu'il a décrites comme une forme de sous-gouvernement, ne sont pas tenues de rendre des comptes au Parlement. Il poursuivait en ces termes à la page 14 de son rapport:

Les revenus des sociétés de la Couronne ont été de \$31.9 milliards au cours de l'exercice le plus récent et leurs dépenses se sont chiffrées à \$33.6 milliards. La plupart de ces sociétés ne sont pratiquement pas connues, même des contribuables les mieux informés. L'ensemble de ces sociétés, toutefois, exigent des contribuables un investissement qui souvent constitue un placement à perte.

L'ancien vérificateur général, dans le cadre de sa croisade incessante en faveur des contribuables canadiens, a tenu les propos suivants lors d'une interview récente que rapporte le *Journal d'Edmonton* du vendredi 18 mars 1983:

Les années 70 ont vu les plus folles dépenses jamais faites dans l'histoire canadienne; nous sommes en train de dessouler dans les années 80, mais nous avons une terrible gueule de bois, a dit Macdonnell.

Et plus loin dans le même article:

Macdonnell a expliqué que les bureaucrates fonctionnaient selon un système étrange en vertu duquel plus ils ont de personnel et plus ils dépensent d'argent, plus ils ont de pouvoir. Il n'existe aucun encouragement à la bonne gestion puisque la mauvaise gestion n'est pas sanctionnée.

Je pourrais poursuivre. Que dire de Petro-Canada, cette société de 7 milliards de dollars dotée d'un réseau de stations-service et d'installations de raffinage et de prospection, financée par les contribuables canadiens? Elle possède plus de 3,000 stations-service. Et puis il y a Petro-Canada International, filiale de 250 millions chargée de fournir des fonds et des experts pour la réalisation de certains projets énergétiques, notamment dans le domaine de la prospection pétrolière. Où? En Jamaïque, en Tanzanie, au Sénégal et au Pakistan. Et cela tandis que s'effondre notre propre industrie pétrolière, et notamment l'industrie des services qui y est associée. Que dire de Canagrex? Les Canadiens se demandent si nous avons besoin de sociétés de ce genre. Elle n'est pas nécessaire. En revanche, il nous faut disposer d'un programme d'aide à l'exportation qui permettrait, grâce à des moyens financiers ou autres, d'assurer la promotion des produits agricoles canadiens sur les marchés étrangers. Nous n'avons pas besoin de dépenser 12 millions ni 60 millions pour créer une autre société de la Couronne.

Que dire de la Commission royale d'enquête sur l'économie? Les Canadiens se demandent s'il est réellement justifié de déboursier 12 millions de dollars pour chercher à découvrir ce qui ne va pas dans nos affaires financières. Nous avons déjà plusieurs organismes du secteur privé qui s'adonnent à ce genre d'enquête sur une base quotidienne. Je songe par exemple à l'Institut C.D. Howe, à l'Institut canadien des affaires publiques, à l'Institut Fraser et à notre propre Conseil économique du Canada que le gouvernement a lui-même mis sur pied mais dont il n'est guère prêt à écouter les conseils.

Que dire du budget de la publicité? Il s'élève à bien plus de 100 millions de dollars et pourrait être réduit d'au moins un tiers. Prenons par exemple l'annonce que j'ai en mains où l'on peut lire que le Canada est sur le point d'atteindre à la sécurité totale sur le plan énergétique et qui a coûté un million de dollars aux contribuables canadiens. Le Bureau de service Canada va pour sa part dépenser quelque 2.6 millions cette année pour

installer des kiosques destinés à expliquer aux Canadiens comment obtenir les services du gouvernement fédéral.

Les contribuables ne sont manifestement pas convaincus de la légitimité des dépenses gouvernementales dans bien des secteurs, comme le renflouement d'entreprises vouées à l'échec, ni des pratiques d'adjudication des contrats. Ils se demandent également pourquoi le gouvernement gonfle les prix pétroliers en imposant des taxes de plus de 65c. le gallon.

Enfin, s'ils souhaitent une reprise de l'économie canadienne, nos dirigeants doivent assumer leur rôle de chefs de file et prêcher par l'exemple. Il convient de noter à cet égard que les salaires ont augmenté de 15.9 p. 100 dans le secteur public comparativement à 5.8 p. 100 dans le secteur privé. Pour tout dire, les Canadiens estiment que le gouvernement et ses organismes n'assument pas leur juste part du fardeau de la récession. Aussi, il ne sert à rien d'autoriser le gouvernement du Canada à accroître ses dépenses tant qu'il n'aura pas mis de l'ordre dans ses affaires.

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui à propos du projet de loi C-143, par lequel le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter 5 milliards de dollars cette année et 14 milliards l'année prochaine.

En novembre 1981, le ministre des Finances de l'époque prévoyait un déficit budgétaire de 10.5 milliards de dollars pour l'année suivante, ce qui allait nécessiter des emprunts de 6.6 milliards. Or, six mois plus tard, dans son budget de juin 1982, le même ministre révisait considérablement à la hausse ses prévisions. Le déficit devait atteindre, cette fois, 19.6 milliards et il fallait donc trouver 17.1 milliards de dollars. C'est pourquoi le gouvernement a présenté son projet de loi C-125 visant à emprunter les crédits nécessaires, que le Parlement a adopté le 22 juillet 1982.

Après trois mois à peine, le déficit prévu s'élevait à 23.6 milliards, soit une hausse de 4 milliards. Afin de combler ce manque à gagner, le gouvernement a déposé le projet de loi C-128 par lequel il demandait le pouvoir d'emprunter cette dernière somme. Ses emprunts autorisés s'élevaient ainsi à 21.1 milliards de dollars. Mais ce gouvernement vorace a besoin d'encore plus de crédits. Le Parlement est maintenant invité à adopter le projet de loi C-143, qui permettra au gouvernement d'emprunter une nouvelle somme de 19 milliards d'ici à une dizaine de jours. Ce dernier aura donc eu besoin de trouver sur le marché 26.1 milliards en 1982-1983, et son déficit pourrait même atteindre 30 milliards de dollars.

Essayons de comprendre les raisons de cet abominable record en matière de dépenses. Le ministre affirme que le déficit gouvernemental est attribuable, dans une proportion de 75 p. 100, au loyer de l'argent plus élevé que prévu et à une baisse inattendue des recettes fiscales; pour le reste, il découlerait des dépenses supplémentaires pour soutenir les revenus, notamment les programmes d'assurance-chômage et d'assistance publique.

J'ai peine à comprendre la première de ces explications, soit l'idée que le loyer de l'argent ait coûté plus cher que prévu, étant donné le renversement de tendance constaté à l'égard des taux d'intérêt ces derniers temps. Comment, contre toute attente, le gouvernement peut-il payer davantage alors que les